



DECLARATION FSU concernant l'ordre du jour du CSA A

Les évolutions du Pacte envisagées pour la rentrée 2024-25 confirment les analyses de la FSU : il s'agit bien d'un outil de casse statutaire par le développement de la contractualisation qu'il instaure, d'autant plus qu'il sera renforcé sur la mission de RCD que les autres missions seront moins susceptibles d'être rémunérées dans ce cadre, et que la lettre de missions sera systématisée.

En ce qui concerne les AED:

Nous souhaitons de nouveau vous alerter, Madame la Rectrice, sur la situation des personnels: non renouvellements abusifs, refus de CDIation pour des motifs qui ne relèvent pas de la nécessité de service ou qui ne concernent pas la manière de servir des agents, baisses de quotités de services non justifiées, etc. En cette nouvelle fin d'année nous sommes de nouveau alertés sur d'importantes situations pour lesquelles il devient urgent d'apporter des réponses concrètes aux personnels et de les conforter dans leurs droits. A côté de cela, nous accompagnons également des établissements pour lesquels les personnels ont interpellé, dans le cadre du dialogue social, à plusieurs reprises l'administration au sujet de leurs dotations d'AED. Malgré leurs démarches les personnels n'obtiennent toujours pas de réponses de la part de l'administration, voir même se voient retirés de précieux moyens. Dans le contexte actuel de crise, l'absence de réponse apportées à ces situations ne fera que dégrader davantage les situations locales et individuelles et aura des conséquences sur la qualité du dialogue social, voir même accentuera la crise démocratique que nous traversons.

Par ailleurs, la FSU ne peut que dénoncer les nouvelles suppressions d'emploi pour cette nouvelle rentrée et qui s'ajouteront à celles prévues dans les prochaines années afin de tenir un soit disant équilibre budgétaire. Alors que les situations sont déjà particulièrement tendues dans les établissements en ce qui concerne les moyens de vie scolaire, le ministère persiste dans sa politique d'austérité au détriment de l'accueil, de la sécurité des élèves et même de la santé au travail de l'ensemble des personnels.

Pour terminer, même si nous savons que la DEC met tout en œuvre pour tenir les engagements pris en comité de suivi, nous avons des collègues, notamment en lettres et à temps partiel, qui sont convoqué-es pour les corrections du DNB avec des lots de copies impossibles à traiter dans le temps imparti. (64 copies). En histoire-géographie-EMC, les lots à 50 inquiètent également.